

Master [120] en architecture/BXL

A Bruxelles Saint-Gilles - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : OUI - Stage : OUI

Activités en anglais: optionnel - Activités en d'autres langues : NON

Activités sur d'autres sites : optionnel

Domaine d'études principal :

ARCB2M - Introduction

INTRODUCTION

Votre profil

Détenteur du diplôme de Bachelier en architecture, vous

- avez acquis, la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et méthodes de pensée de l'architecte ;
- êtes initié-es aux diverses disciplines scientifiques, techniques, artistiques et humaines, liées à l'architecture.

Vous souhaitez

- approfondir la démarche de l'architecte en réalisant de nombreux projets possédant des programmes, paramètres et échelles multiples ;
- développer votre esprit critique et votre pensée synthétique ;
- nourrir votre personnalité curieuse, créative et autonome ;
- acquérir une réelle capacité à édifier de manière adéquate, sensible et respectueuse de l'environnement.

Votre futur job

	D (11		
ADCDOM _	Drotil	enseigner	nant
ANGEZIVI -	1 10111	CHSCIUIC	

ARCB2M	Programme
--------	------------------

UCLouvain - Université catholique de Louvain

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

ARCB2M: Master [120] en architecture/BXL

Finalité spécialisée

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- \oplus Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus$ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc

Option:rg 1 0 0 -1 10 d 10 Tf 1 0 0 -1 070cie Lode Losctu6.0 9 Tf 1 0 0

Bloc annuel						
	1	2				
	X	X				

				1	2
BARC2050	Question d'architecture : architecture et patrimoine - Module A : Etude préliminaire & Etat sanitaire.	Caroline Bolle Giulia Marino Jean-François Rondeaux David Vandenbroucke	👀 [q1] [90h] [8 Crédits] 🕀 🖷	x	x
LTARC2050	Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration	Caroline Bolle David Vandenbroucke	[q1] [90h] [8 Crédits] 🗸 🕮	X	X
□ LBARC2060	Question d'architecture : architecture et écologie. Module A : Design constructif et performances	Christophe Gillis Jean-François Rondeaux Benoit Thielemans Geoffrey Van Moeseke		x	X
BARC2061	Question d'architecture : architecture et écologie. Module B: matérialité et prototype	Christophe Gillis Benoit Thielemans	[q1] [90h] [8 Crédits] Ø 🚇	х	X
Strarc2065	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie A)	Geert De Groote Pascaline Faux Olivier Gallez	PK [q1] [90h] [8 Crédits] \oplus \oplus > English-friendly	X	X
CARC2066 CARCAGE CARCAGE	Question d'architecture: architecture et technologies (Partie B)		[q1] [90h] [8 Crédits] Ø > English-friendly	X	X
BARC2080	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie A : conceptions numériques : processus génératifs	Damien Claeys Maider Llaguno	🗀 [q1] [90h] [8 Crédits] 🕀 🚇	X	X
CARC2080 CARCE C	Question d'architecture : architecture et numérique - Partie B : représentations numériques	Damien Claeys	[q1] [90h] [8 Crédits] Ø 🕮	X	X
CHARC2046 CHARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires- Partie B: questionner les polarités et lieux de centralité au sein d'un territoire	Georges Mabille Alain Malherbe Daniela Perrotti Elisabetta cinzia Rosa	[q1] [90h] [8 Crédits] ⊕ 無 > English-friendly	X	X
⇔ LBARC2046	Question d'architecture : architecture et territoires - Partie A :questionner les dynamiques linéaires et les réseaux d'un territoire	Francois Vermer	[q1] [90h] [8 Crédits] Ø > English-friendly	X	X

UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

ARCB2M: Master [120] en architecture/BXL

PROGRAMMES PARTICULIERS

> Master [120] en architecture/BXL [Master International - en anglais] [https://uclouvain.be/prog-2024-arcb2m-programme]

Master [120] en architecture/BXL [Master International - en anglais]

- Obligatoire
- S Au choix
- ∆ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

Bloc annuel 1 2

o Cours au choix (6 crédits)

BARI2001 BARI2001	Intensive program	[q1] [40h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français	X X	K
□ LBARI2002	International Workshop : South America	[q2] [40h] [3 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français	X)	K
□ LBARI2003	International Workshop : China	[q2] [40h] [3 Crédits] — > Facilités pour suivre le cours en français	X	



UCLouvain - Université catholique de Louvain Catalogue des formations 2024-2025

ARCB2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2° cycle universitaire
- > Diplômés de 2° cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du Cadre européen commun de référence).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'L		Acces	Tremarques
	CLouvain		
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès sur dossier	Pour l'étudiant qui n'aurait pas suivi le cursus régulier, la Commission d'admission peut proposer un programme adapté à sa situation
Autres bacheliers de la Commu l'Ecole royale militaire inclus)	ınauté française de Belgique (ba	acheliers de la Communauté ge	rmanophone de Belgique et de
Bachelier en architecture [180.0]		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte [180.0]		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelier en architecture [180.0] (non universitaire)		Accès direct	Diplôme obtenu avant l'année académique 2010-2011
Bacheliers de la Communauté	flamande de Belgique		
Bachelor in de ingenieurswetense	chappen : architectuur [180.0]	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bachelor in de architectuur [180.0] (niet-universiteit)		Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant un programme adapté à sa situation
Bacheliers étrangers			

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la Valorisation des acquis de l'expérience.

Accès selon la procédure de validation des acquis de l'expérience Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, comprenant son curriculum détaillé (liste des cours suivis et points obtenus, année par année) ainsi qu'un porte-folio de ses travaux d'architecture. La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e. Pour certain-es étudiant-es, un ensemble d'unités d'enseignement ne pouvant représenter plus de 60 crédits et approuvés par le jury sont ajoutés au programme d'études.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le Service des Inscriptions de l'université.

PÉDAGOGIE

Pédagogie générale

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal et environnemental, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une multiplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir penser, un savoir-faire et un savoir-être.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet d'architecture et des cours théoriques. Il s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Il a pour objectif de mettre l'étudiant e dans une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

- Hogeschool voor Wetenschap&Kunst Brussel- Gent
- Hoger architectuur instituut Henry Van de Velde Antwerpen
- Provinciale Hogeschool Limburg Hasselt

Espagne

- Universidad politecnica de Catalunia Barcelone
- Universidad politecnica de Valencia
- Escola Superior de disseny ELISAVA Barcelone
- Universidad politecnica de Madrid
- CEU San Pablo University Madrid

Finlande

Université de Tampere

France

- Ecole d'architecture de Nantes
- Ecole d'architecture de Paris-Belleville
- Ecole d'architecture de Paris-La Villette
- Ecole d'architecture de Marseille Luminy
- Ecole d'architecture de Grenoble
- Ecole d'architecture de Bordeaux

Italie

- Politecnico de Torino
- Seconda Universita degli studi di Napoli
- Universita degli studi di Genova
- Institut d'architecture de l'Université de Venise

Norvège

- Université d'Oslo
- Bergen arkitekt Skole

Pays-Bas

• Eindhoven University of technology

Pologne

- Technical University of Gdansk
- Polytechnika Bialostocka

Roumanie

- Ecole d'achitecture « Ion Mincu » Bucarest
- Université de Cuj-Napoca
- Université de Lasi

Slovénie

University Og Ljubljanan

• Doctorat en art de bâtir et urbanisme (180 crédits)

Par ailleurs, des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômé-es masters UCLouvain.

Par exemple:

les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir dans cette liste le Master [60] en information et communication à Louvain-la-Neuve ou le Master [60] en information et communication à Mons

GESTION ET CONTACTS

Master en architecture « ARCB2M »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05

B-1348 Louvain-La-Neuve

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15

doyen: Eric Van Overstraeten

directrice administrative : France Pécher
Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

Vice-doyen du site : Cécile Chanvillard directeur administratif du site: François Nizet

Responsables de programme : Christine Fontaine, Joëlle Houdé

Coordinateur académique de la mobilité erasmus et échanges internationaux : Christine Fontaine

 $\label{eq:equipe} \mbox{Equipe administrative:}$

Christelle Diafwanana

Marcela Andrea Tapia Gomez

Serge Vallet

Jurys

Président : Martin Buysse Secrétaire : Cécile Chanvillard

Jury restreint : François Nizet, Christine Fontaine, Joëlle Houdé, Yvette Pelsser, Martin Buysse , Cécile Chanvillarden

Gestion du programme